

Plate-forme Relever les allocations au seuil de pauvreté: **action!**

Relever les allocations sociales (du moins leurs minima sociaux) au seuil de pauvreté et supprimer la catégorie cohabitants: c'est dans ce but que se crée une plate-forme nationale en Belgique. Lancée le 15 avril dernier, elle peut être signée en ligne sur le site www. releverlesallocationssociales.be. Vous en trouvez le texte complet à la page ci-contre.

Cette plate-forme est nationale, elle existe donc dans les deux langues (l'adresse du site flamand est www.socialeuitkeringenverhogen. be). Elle est lancée par le Collectif Solidarité Contre l'Exclusion et le réseau belge de lutte contre la pauvreté. Le relèvement des allocations au seuil de pauvreté est en effet au cœur du mémorandum de ce réseau. Une manifestation avait d'ailleurs été organisée autour de ce thème le 17 octobre 2008 (voir Ensemble! 64).

UNE URGENCE

On le sait, en Belgique la plupart des minima sociaux sont en dessous du seuil de pauvreté officiel. Ainsi le Revenu d'intégration sociale (RIS) distribué par les CPAS est de 711 euros par mois pour un isolé, alors qu'en 2009 le seuil de pauvreté en Belgique s'établit à 876 euros par mois. Si le seuil de pauvreté n'est jamais qu'une statistique dont on peut discuter la valeur objective, il n'en reste pas moins que ce constat est interpellant dans un pays riche comme la Belgique. Or la mission des CPAS est bien de garantir "une vie conforme à la dignité humaine". UNE PLATE-FORME NATIONALE S'EST CRÉÉE POUR RELEVER TOUTES LES ALLOCATIONS SOCIALES AU SEUIL DE PAUVRETÉ ET SUPPRIMER LA CATÉGORIE COHABITANTS. CELA FAIT TROP LONGTEMPS QU'ON EN PARLE, IL FAUT AGIR REJOIGNEZ-LA!

Jean-Marie Coen Animateur au Collectif Solidarité Contre l'Exclusion



Ce constat est d'autant plus interpellant que beaucoup de minima issus de la sécurité sociale sont eux aussi en dessous du seuil de pauvreté: pensions: allocations de chômage, allocations d'invalidité... Il s'agit pourtant là d'allocations versées à des personnes qui ont cotisé parfois durant toute leur vie!

PLATE-FORME POUR LE RELÈVEMENT DES ALLOCATIONS SOCIALES PLATFORM VOOR HET VERHOGEN VAN DE SOCIALE UITKERINGEN

Il y a de quoi s'interroger sur le partage des richesses dans notre pays. Les minima sociaux des personnes handicapées sont elles aussi sous le seuil de pauvreté.

Ajoutons encore que le système actuel est discriminatoire vis-à-vis des cohabitants, en particulier pour les femmes qui sont les premières touchées par cette mesure.

RELEVER LES SALAIRES AUSSI!

Mais il ne suffit pas de relever les minima sociaux, il faut aussi relever le salaire minimum garanti. La campagne initiée par cette plate-forme se veut donc aussi une contribution au débat sur la redistribution des richesses dans notre pays. D'autant que les deux éléments sont liés, puisque nombreux sont ceux qui veulent maintenir une "tension" entre les minima sociaux et les salaires, pour rendre le travail plus attractif. Or, si nous ne souscrivons pas à la théorie des "pièges à l'emploi", nous sommes par contre bien d'accord que le travail doit être rémunérateur (et dans de bonnes conditions).

Le but final de cette plate-forme est donc bien de tirer tous les (bas) revenus du travail vers le haut. Il ne s'agit pas de créer une mauvaise concurrence entre allocataires sociaux et travailleurs, mais de relever les standards de vie de tous ceux qui ont vu leurs revenus peu progresser ces dernières années. Face au "plan global bis" que nous préparent Van Rompuy et consorts pour l'après-élection, les syndicats ont eu bien raison de rappeler qu'il n'est pas question de faire payer le prix de la crise aux plus pauvres. Que du contraire, il faut réinsuffler du pouvoir d'achat pour les bas revenus, qui consomment l'intégralité de ce qu'ils reçoivent. Et qui en ont bien besoin. ■

Texte de la plate-forme

PLATE-FORME POUR LE RELÈVEMENT DES ALLOCATIONS SOCIALES AU-DES-SUS DU SEUIL DE PAUVRETÉ ET POUR LA SUPPRESSION DE LA DISCRIMINA-TION VIS-À-VIS DES COHABITANT(E)S.

Nous, travailleurs et travailleuses, avec ou sans emploi, allocataires, pensionné(e) s, syndicalistes, travailleurs et travailleuses sociaux, citoyen (ne) s, mandataires, associations et organisations, demandons au Gouvernement et aux Parlementaires de soutenir le relèvement des allocations sociales au-dessus du seuil de pauvreté et la suppression de la discrimination vis-à-vis des cohabitant(e) s.

Les allocations octroyées par les CPAS (Revenu d'Intégration Sociale) sont (en mars 2009) de 711 euros par mois pour un isolé et de 474 euros par mois pour un cohabitant.

Ces allocations sont insuffisantes pour permettre de vivre et garantir effectivement le droit des personnes à la dignité humaine. Elles doivent être au moins relevées au niveau du seuil de pauvreté (878 euros par mois pour un isolé, selon l'enquête SILC 2007). Il ne suffit pas de mesurer la pauvreté, il faut la combattre!

De plus, le système actuel, qui leur octroie une allocation réduite, est discriminatoire vis-à-vis des cohabitants, et en particulier pour les femmes, qui sont les premières touchées par cette mesure. Nous refusons qu'on continue à pénaliser, pour l'accès aux allocations sociales, le choix des personnes de vivre en couple. Nous refusons que l'on contraigne ces personnes à choisir entre renoncer à une vie de famille ou vivre celle-ci en fraude, avec les risques que cela comporte. Les allocations de chaque cohabitant doivent êtres égales à celles des isolés.

Les autres allocations sociales et minimums sociaux (pensions minimales, chômage, allocations aux personnes handicapées, aux malades et invalides, et garantie de revenus aux personnes âgées...) doivent également être portées au-dessus du seuil de pauvreté et au même niveau pour les cohabitant(e) s que pour les isolés. En 1980, l'allocation de chômage moyenne représentait 41 % du revenu moyen, aujourd'hui celle-ci n'est plus que de 27 % de celui-ci. Ce glissement des allocataires vers la pauvreté est inacceptable.

D'après l'évaluation réalisée par la Cour des comptes, le coût du relèvement des allocations au dessus du seuil de pauvreté serait d'à peine plus d'un milliard d'euros.

Nous estimons que ce serait un effort très raisonnable et à notre portée: la fraude fiscale coûte à elle seule chaque année 20 milliards d'euros (et celle-ci provient à 57 % des 10 % des ménages les plus riches). Il faut diminuer les avantages donnés aux ultrariches pour garantir le bien être de tous et permettre à chacun de vivre dignement.

Afin de permettre à tous les travailleurs de bénéficier d'une plus juste part de la richesse nationale, le salaire minimum garanti (1.399 euros bruts en mars 2009) doit parallèlement être relevé. Il faut également augmenter le financement fédéral des CPAS, pour éviter de faire porter aux communes pauvres l'essentiel du coût de la lutte contre la pauvreté.

Nous appelons l'ensemble des démocrates et des progressistes à construire un large front pour soutenir l'adoption d'une loi ou de toute autre disposition relevant les allocations sociales au-dessus du seuil de pauvreté et supprimant la discrimination vis-à-vis des cohabitant(e)s. Dans la mesure de nos moyens, nous organiserons et prendrons part aux actions de sensibilisation menées en ce sens.

Adhérez à la plate-forme!

La plate-forme peut être signé en ligne sur le site www.releverlesallocationssociales.be (en flamand: www.socialeuitkeringenverhogen.be). Vous pouvez aussi renvoyer votre adhésion par écrit au Collectif Solidarité Contre l'Exclusion, 7 place Loix (bte 27), 1060 Bruxelles. Pour tout contact: 02/535.93.50 ou contact@releverlesallocationssociales.be